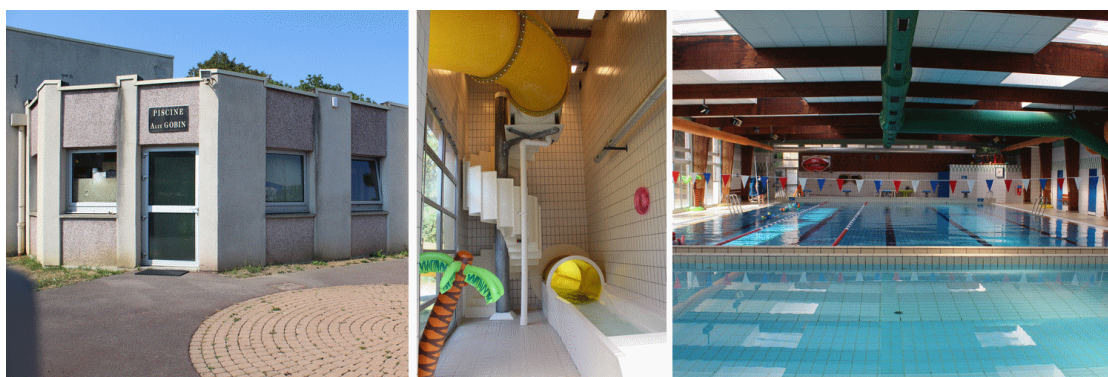


PROJET D'ACCUEIL DES ECOLES PRIMAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Somme

Centre aquatique ALEX GOBIN - Montdidier



Année scolaire 2023/2024

Référents Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Somme :

- Sébastien CARREZ, Conseiller pédagogique départemental en EPS
- Lise DOYEN, Conseillère pédagogique départementale en EPS

Référentes de la piscine Alex Gobin :

- Blandine WILLMANN, chef de bassin de la structure aquatique
- Ludivine BARAS, Conseillère pédagogique en EPS de la Circonscription de Montdidier

Références :

- Décret 2017-766 du 04 mai 2017 : agrément des intervenants extérieurs en EPS.
- Circulaire n°2017-116 du 06/10/2017 : agrément des intervenants extérieurs aux activités physiques et sportives.
- B.O. n°31 spécial du 30 juillet 2020 : programmes d'enseignement à l'école primaire.
- B.O n°25 du 24 juin 2021 : programme de l'école maternelle
- Note de service du 28/02/2022 : contribution de l'École à l'aisance aquatique
- Circulaire académique du 26/08/2022 : mise en œuvre de l'aisance aquatique et du savoir-nager en sécurité.
- Circulaire du 13/06/2023 : sorties et voyages scolaires

COMMENT...

Accueil dans l'établissement

SAS d'entrée où l'on se déchausse pour rejoindre les vestiaires collectifs indiqués par les agents d'accueil.

Un cahier d'émargement est posé à hauteur de la caisse. Il vous sera demandé de noter le nombre d'enfants et de signer.

Accès aux vestiaires / sanitaires

Deux vestiaires collectifs (eux même divisés en 2 parties) :

- La première partie réservée aux filles avec une cabine individuelle.
- La deuxième partie pour les garçons avec une cabine individuelle.

Des porte-manteaux et des bancs sont à disposition pour poser les affaires des enfants. Si nécessaire des clés de casiers sont à disposition.

2 WC filles / 2WC garçons et 10 douches collectives sont à disposition des élèves.

Accès aux bassins

Le comptage des élèves doit être effectué régulièrement, lors du transport, des accès aux vestiaires, aux sanitaires, en arrivant sur le bassin, ainsi qu'en repartant.

Le groupe classe se range à la sortie du pédiluve, en attendant que l'éducateur référent vienne accueillir son groupe. L'accès du groupe aux vestiaires, aux sanitaires et aux bassins ne doit, en aucun cas, se faire sans la présence d'un adulte enseignant, accompagnant ou intervenant bénévole.

La séance d'enseignement ne peut débuter que lorsque la surveillance est effective, lorsque le matériel pédagogique délimitant les espaces de travail, est installé sur les bassins par les maîtres-nageurs, et à condition que les groupes scolaires du créneau précédent aient fini leur séance.

Possibilité d'accueil maximum : Selon la réglementation en vigueur (n°9 du 3 mars 2022), l'occupation du bassin doit être calculée à raison de 4m² de plan d'eau par élève d'école primaire.

- Bassin sportif : 312,5 m² (25 m x 12,5 m ; profondeur : 1,80 m à 3 m), soit 78 élèves maximum.
- Bassin ludique : 93,5 m² (12,5 m x 7,5 m ; profondeur : de 0,50 m à 1,10 m) soit 23 élèves maximum (Particularité : ce bassin est en forme de cuvette.)

Transports Scolaires :

Les cars assurant le transport aller/retour doivent déposer les classes 10 à 15 minutes avant le début de la séance.

Il est particulièrement important que les horaires soient respectés, car un retard entraîne des gênes dans le déroulement des séances.

Créneaux :

Les créneaux mis à disposition sont les suivants:

MATIN	APRES-MIDI
9H30 – 10H15	14H – 14H45
10H15 – 11H00	14H45 – 15H30
11H00 – 11H45	15H30 – 16H15

Il a été convenu d'une répartition de l'année en trimestre.

A noter qu'il y aura 2 fermetures annuelles. La première aura lieu pendant les vacances de Noël et la deuxième aura lieu sur la fin de l'année scolaire (fin juin).

Hygiène :

Les piscines sont soumises à des règles d'hygiène très strictes (traitement de l'eau, désinfection des sols, renouvellement de l'eau et de l'air...)

Pour contribuer au maintien de cette hygiène, il est important que tout usager dès le plus jeune âge soit impliqué.

*LE PORT DU BONNET EST OBLIGATOIRE LORS DES SEANCES SCOLAIRES.

*IL NOUS EST INTERDIT LE PRÊT DU BONNET.

*LE PORT DU CALECON OU DU SHORT EST INTERDIT (SAUF POUR L'ENCADREMENT).

*PASSAGE AUX TOILETTES AVANT L'ACCES AU BASSIN.

*DOUCHE AVANT ET APRES LA SEANCE.

*PASSAGE PAR LE PEDILUVE OBLIGATOIRE.

*LE MAILLOT DE BAIN S'ENFILE à LA PISCINE.

*SI MANIFESTATION CUTANEE, IL APPARTIENT à L'ENSEIGNANT D'EN AVERTIR LES

M.N.S.

*LES CHAUSSONS DE NATATION SONT OBLIGATOIRES EN CAS DE VERRUES PLANTAIRES.

Nous rappelons également que les bracelets, cordelettes, colliers, bagues et autres bijoux sont interdits afin d'éviter tout accrochage avec le matériel existant et aussi pour le maintien de la qualité de l'eau. Les bijoux peuvent provoquer par ailleurs des blessures ou des griffures lors des séances.

Quelques règles :

- Veiller à ce que les élèves aient un comportement adapté.
- Respecter les règles de circulation dans les vestiaires (chaussures, sans chaussures).
- Respecter les obligations : les élèves sont invités à passer par les toilettes avant le passage à la douche (obligatoire avant et après la baignade). Le passage par le pédiluve est également obligatoire. Ces obligations s'appliquent également aux parents qui interviennent sur la séance de natation.
- Respecter les interdictions : l'utilisation de flacons, de récipients en verre est interdite et la nourriture n'est pas admise dans l'établissement (hall, vestiaires, bord du bassin).

Remarque plus générale relative à l'hygiène : les élèves dispensés ou présentant des infections cutanées doivent rester dans l'établissement scolaire si cela est possible.

Quelques règles de sécurité sur les bassins à appliquer par les enseignants, adultes agréés et accompagnateurs (Informez les élèves des recommandations de sécurité.):

- Veiller à la discipline sur les bassins.
- Ne commencer la séance d'enseignement que lorsque la surveillance des bassins est effective (un éducateur sur la chaise haute pour le grand bain et un éducateur à poste mobile autour du petit bain).
- Veiller à ce que les élèves ne courent pas sur le bord du bassin.
- Aller chercher et ranger le matériel avec le groupe d'élèves. (Ne jamais laisser des élèves dans le bassin sans surveillance.). Concernant le matériel personnel de l'élève, le port du masque en verre est interdit.
- Avoir une perche à proximité en cas de besoin.
- Dans le petit bain, sécuriser la grande profondeur : avoir toujours les élèves devant soi et la profondeur dans le dos.
- Evacuer rapidement les bassins en cas de signal d'alarme prolongée (Voir Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours - POSS).
- Respecter impérativement les créneaux horaires: entrée et sortie de l'eau (penser aux classes suivantes).

QUI...

Agrément Direction Académique:

Les intervenants bénévoles, lorsqu'ils participent aux activités physiques et sportives en prenant la responsabilité d'un groupe d'élèves, interviennent dans le cadre d'un agrément délivré par l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale.

Encadrement :

Le taux d'encadrement conditionne la qualité de l'enseignement et la sécurité des élèves.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants *	2 encadrants *	2 encadrants *
De 20 à 30 élèves	3 encadrants *	2 encadrants *	3 encadrants *
Plus de 30 élèves	4 encadrants *	3 encadrants *	4 encadrants *

* L'encadrement est assuré par un enseignant et des intervenants agréés professionnels ou bénévoles.

La présence de 2 bassins nécessite 2 personnes (B.E.E.S.A.N) en surveillance. Ces surveillants font partie intégrante de l'équipe pédagogique. Les M.N.S étant spécialisés dans la surveillance, le choix de leur emplacement de surveillance leur incombe et ils en portent la responsabilité.

Missions de chacun durant la séance :

L'enseignant :

Conception du projet pédagogique / Prise en charge d'un groupe / ~~Encadrer~~ et fournir la liste de présence des élèves de chaque groupe, lors de chaque séance, à chaque responsable de l'enseignement de la natation / Collecter les résultats des tests de tous les groupes.

Le maître-nageur :

Mise en application du projet pédagogique / Prise en charge d'un groupe choisi par l'enseignant / Evaluer les élèves de son groupe en fin de cycle d'apprentissage.

Intervenants bénévoles agréés (parents) :

Aide à la sécurisation des situations sous la responsabilité de l'enseignant / Prise en charge ponctuellement du groupe que l'enseignant leur confie / Surveillance du groupe / Animation des séquences de découverte du milieu aquatique / Accompagnement des élèves aux toilettes durant la séance.

Les surveillants MNS :

Exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ils ne peuvent simultanément pas remplir une mission d'enseignement. Ils indiquent, en prévention, un éventuel danger lors de la mise en œuvre des situations. Ils font respecter l'évacuation si nécessaire. Ils interviennent et secourent en cas d'accident.

Absences

En cas d'absence d'un ou plusieurs maîtres-nageurs, les écoles seront informées et devront prévoir un nombre suffisant d'intervenants.

En cas d'absence d'un enseignant, il appartient aux directrices et directeurs des écoles d'informer le directeur ou chef de bassin de la piscine de l'annulation puis de la reprise des activités de natation.

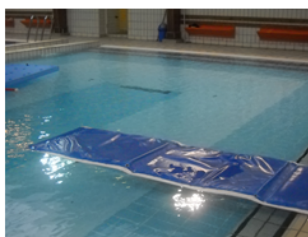
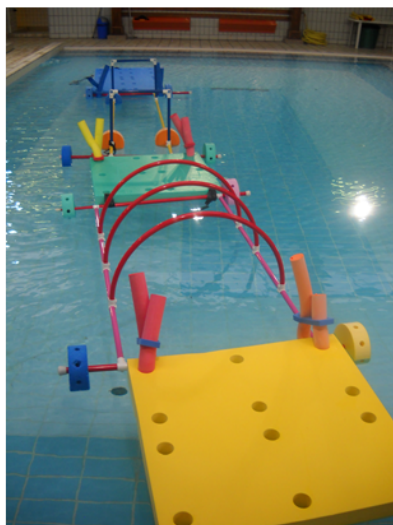
MATERIEL PEDAGOGIQUE et ORGANISATION...

Chaque groupe se voit attribué un espace de travail matérialisé, en adéquation avec les besoins des élèves et les objectifs visés.

Matériel pédagogique :

LE PETIT MATERIEL : 40 frites, 40 planches, 25 pull boys, 10 ballons, 20 anneaux lestés, 8 demi cerceaux lestés, 4 cerceaux, 40 ceintures, palmes enfants, palmes adultes, 6 tapis à trous, 1 gros tapis à 2 trous, 1 tapis à 1 trou, 3 tapis souples, 4 petits buts, 2 tapis ronds.

LE GROS MATERIEL : 6 petites perches, 10 perches moyennes (3m), 4 grandes perches (5m), 4 lignes brise-vagues, 3 lignes de 12.5 m, 1 toboggan 3 marches, 1 structure (tapis, arceaux), 1 cage.



L'organisation avant et après les séances :

A l'arrivée dans l'établissement:

- Les élèves se déchaussent
- Ils se dirigent dans l'un des vestiaires collectifs
- Ils se déshabillent et mettent leurs affaires sur les bancs et les portemanteaux
- Les enfants passent aux toilettes et prennent une douche
- Les élèves ne peuvent accéder au bassin que lorsque le sifflet a retenti
- Là ils passent dans le pédiluve et se dirigent vers leur droite pour s'asseoir sur les bancs
- Lorsque les classes précédentes passent le pédiluve, les élèves sont invités à rejoindre leur enseignant.

A la sortie:

- La fin de séances est indiquée par 3 coups de sifflet
- Les élèves se rassemblent par groupe et se dirigent vers le petit bassin accompagnés du M.N.S ou de l'enseignant
- Ils laissent les classes suivantes arriver
- au bassin avant de repasser le pédiluve et de rejoindre les douches et les vestiaires
- **LE FRANCHISSEMENT DU PEDILUVE NE SE FAIT QU'APRES COMPTAGE DES ENFANTS.**

Evacuation :

Si pour une raison ou une autre le M.N.S de surveillance doit intervenir, il se fait remplacer par un M.N.S en enseignement qui lui confie son groupe à l'enseignant. Le M.N.S en surveillance fait évacuer les bassins avec l'aide de tous les adultes présents (un comptage doit être effectué).

Trame pédagogique de l'aisance aquatique et du savoir-nager en sécurité :

Savoir-nager, une compétence fondamentale définie dans les programmes

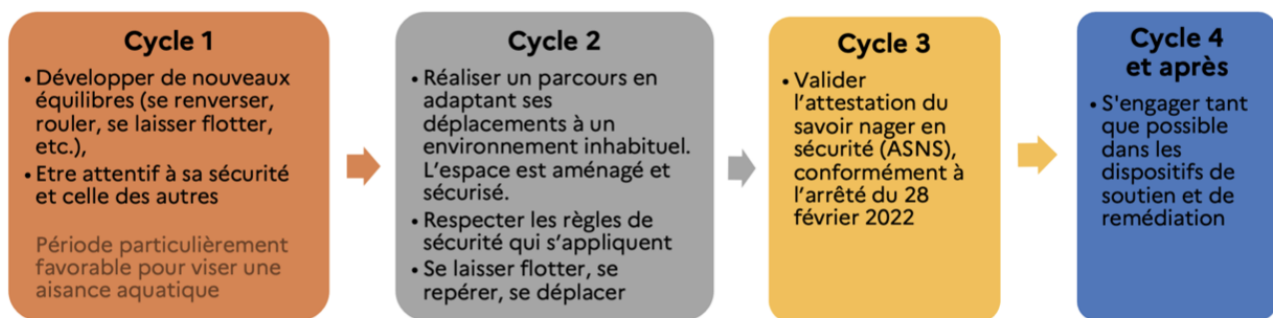
Il est attendu des élèves une **maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité** dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une **première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique**.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, **prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième**.

L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves.

Cohérence du parcours d'apprentissage



Le découpage par cycles est donné à titre indicatif, à adapter selon l'accès aux installations sportives (source : « Savoir-nager » en sécurité de la maternelle au lycée – Eduscol)

DÉFINITION DES GROUPES DE BESOINS

EN FONCTION DES COMPORTEMENTS OBSERVÉS LORS DU TEST INITIAL

	1 Entrée dans l'eau	2 Déplacement	3 Immersion Franchissement d'obstacles
DÉBUTANT NON AUTONOME	Par l'échelle avec aide d'un adulte	Le long du mur, tête émergée, position verticale, épaules en dehors de l'eau, contact des pieds contre le mur Distance : 2 à 3 m.	Refuse l'immersion
DÉBUTANT AUTONOME	Par l'échelle seul	Le long du mur, tête immergée, en équilibre horizontal, avec appuis au bord Distance : 5 m.	Immersion le long du mur, passage sous la perche posée sur l'eau en maintenant le contact au rebord
DÉBROUILLÉ	Par un saut droit	Le long du mur avec pertes d'appuis avec le monde solide, mais se redresse à la verticale pour respirer, voire se tient au rebord Distance : 15 m.	Passage sous la perche à 2 m du mur
CONFIRMÉ SCOLAIRE	Par un plongeon	En autonomie complète, sans appui solide, déplacement en position ventrale et dorsale	En autonomie et sans reprise d'appuis solides, contournement et passage sous la perche sans la toucher

DÉBUTANT NON AUTONOME

Objectif du cycle :

S'engager dans le milieu aquatique de manière positive et découvrir une nouvelle locomotion

	Entrer dans l'eau, sortir de l'eau	Equilibre Déplacement	Immersion
Comportements observables initiaux	Par l'échelle avec aide d'un adulte	<ul style="list-style-type: none">- Corps en position verticale- Le long du mur - Tête hors de l'eau- Épaules en dehors de l'eau- Contact des pieds contre le mur	Refuse de mettre la tête (voies respiratoires) sous l'eau
Comportements visés	Entrer seul dans l'eau Sortir seul de l'eau	Se déplacer avec les épaules immergées	Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes

Acquisitions visées :

Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.

Accepter de mettre la tête sous l'eau, se déplacer de manière différente pour réduire les appuis plantaires et expérimenter l'horizontalité, modifier la direction de son déplacement et se repérer visuellement.

Aisance aquatique - Palier 1
Entrer seul dans l'eau,
Se déplacer en immersion complète
Sortir seul de l'eau.

DÉBUTANT AUTONOME

Objectif du cycle :
Construire la remontée passive et le corps flottant

	Entrer dans l'eau, sortir de l'eau	Equilibre Déplacement	Immersion
Comportements observables initiaux	Entrée seul dans l'eau Sortir seul de l'eau	Se déplacer avec les épaules immergées	Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
Comportements visés	Sauter dans l'eau pour toucher le fond avec ses pieds	Se laisser remonter passivement Regagner le bord et se sortir seul de l'eau	Toucher le fond avec les pieds

Acquisitions visées :

Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.

Construire l'apnée, vivre et éprouver la remontée passive, se déplacer en acceptant de mettre tout son corps dans l'eau, accepter le changement de posture (de terrien à nageur)

Aisance aquatique – Palier 2

Sauter ou chuter dans l'eau
Se laisser remonter
Flotter de différentes manières
Regagner le bord
Sortir seul.

DÉBROUILLE

Objectif du cycle :

Construire une posture hydrodynamique, le corps projectile

	Entrer dans l'eau, sortir de l'eau	Equilibre Déplacement	Immersion
Comportements observables initiaux	Sauter dans l'eau pour toucher le fond avec ses pieds	Se laisser remonter passivement Regagner le bord et se sortir seul de l'eau	Toucher le fond avec les pieds
Comportements visés	Entrer dans l'eau par la tête, en déséquilibre arrière ou avant	S'aligner horizontalement Se propulser par les bras	Se déplacer avec la tête immergée, alignée avec le reste du corps

Acquisitions visées :

Cette étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.

Accepter le déséquilibre.

Prendre conscience du placement de la tête dans l'horizontalité.

Prendre conscience de l'alignement de la tête et du tronc pour conserver l'horizontalité.

Libérer les voies aériennes pour inspirer et prolonger l'horizontalité ventrale et dorsale.

Aisance aquatique – Palier 3

Entrer dans l'eau par la tête
Se déplacer sur 10 m tête immergée
Flotter sur le dos
Regagner le bord Sortir seul.

CONFIRME

Objectif du cycle :

Construire le corps propulseur efficace et efficient

	Entrer dans l'eau, sortir de l'eau	Equilibre Déplacement	Immersion
Comportements observables initiaux	Entrer dans l'eau par la tête, en déséquilibre arrière ou avant	S'aligner horizontalement Se propulser par les bras	Se déplacer avec la tête immergée, alignée avec le reste du corps
Comportements visés	Plonger	Propulsion par les bras et les jambes Dissociation de la tête et du tronc pour conserver l'équilibre horizontale lors des phases d'inspiration	Expiration aquatique et complète Prises d'informations sur l'environnement aquatique

Acquisitions visées :

Construire une respiration (aquatique) adaptée à la distance ; dissociation tête tronc, placement de la respiration en dehors des phases propulsives, propulsion par les membres supérieurs et inférieurs, fréquence et force adaptées à la distance, prise d'information sur sa « performance », utiliser une stratégie adaptée à l'objectif.

Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

- À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.
- Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.
- Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.
- Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.
- Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.
- Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.
- Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.
- S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 1

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 1 : Cette première étape consiste à : - entrer seul dans l'eau, - se déplacer en immersion complète, - à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1- Entrer seul dans l'eau	- Entrer par les marches - Entrer par l'échelle
		2- Sortir seul de l'eau	- Sortir par les marches - Sortir par l'échelle
	Passer de l'appui à la suspension	3- Se déplacer avec les épaules immergées	- Se déplacer en marchant en PP - Se déplacer le long du mur (épaules immergées) avec les 2 mains - Se déplacer le long du mur avec une main, tête immergée
	S'immerger de plus en plus longtemps	4- Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes	- Ramasser des objets en petite profondeur en s'immergeant - Immerger la tête en se tenant au bord - Immerger la tête en passant sous une perche - Immerger la tête en descendant le long de l'échelle

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 2

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de : - sauter ou chuter dans l'eau, - se laisser remonter, - flotter de différentes manières, - regagner le bord, - à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5- Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé) 6- Puis se laisser remonter passivement	- Descendre le long de la perche pour toucher le fond avec ses pieds - Remonter le long de la perche - Descendre le long de la perche pour toucher le fond avec ses pieds - Enchaîner avec une remontée passive
		Flotter de différentes manières	- Flotter en boule - Flotter sur le ventre (en étoile) - Flotter sur le ventre en se tenant au bord - Flotter sur le dos (en étoile)
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7- Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) 8- Puis se laisser remonter passivement	- Sauter pour toucher le fond avec ses pieds - Enchaîner une remontée passive

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 3

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à : - entrer dans l'eau par la tête, - remonter à la surface, - parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, - flotter sur le dos avec le bassin en surface, - regagner le bord, - sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9- Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement : 10- Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur	- Basculer dans l'eau en boule depuis le bord pour rentrer par le haut du dos - Entrer dans l'eau par une chute arrière - Plonger dans l'eau depuis le bord, le plot
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11- S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes	- S'équilibrer en position horizontale ventrale - Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal - Pousser contre le mur en position ventrale, bras dans le prolongement du corps, la tête sous les bras, quelques secondes - Enchaîner avec un déplacement ventral, tête immergée sur quelques mètres et pendant quelques secondes pour revenir au bord
		12- S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires	- S'équilibrer en position dorsale - Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal - Pousser contre le mur en position dorsale, tête dans l'alignement du corps quelques secondes
			- Enchaîner avec un déplacement dorsal sur quelques mètres
		13- Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager	- Entrer dans l'eau tête en premier sur un toboggan - Entrer dans l'eau par un plongeon - Entrer dans l'eau et enchaîner une coulée ventrale
		14- Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide	

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
<i>Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.</i>	
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 25 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
<u>Faire</u> demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes , puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète sur une distance de 1,5 m	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ sur une distance de 3,5 m	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

OBSERVABLES lors de la première séance de natation

Entrée dans l' eau	Par les marches (petite profondeur)																		
	Par l'échelle avec aide ou seul																		
	Par un saut avec aide (perche, frite)																		
	Par un saut seul																		
	Par un plongeon																		
Déplacement	Le long du mur, en position verticale, tête et épaules hors de l'eau, contact des pieds contre le mur																		
	Le long du mur, tête immergée, équilibre horizontal, appuis au bord																		
	Le long du mur, équilibre horizontal, sans prises d'appui au bord (ou peu), tête immergée et se redressant à la verticale pour respirer																		
	En autonomie : - loin du bord - se déplace en position ventrale et dorsale																		
Immersion Franchissement d' obstacles	Refuse l'immersion																		
	Immersion le long du mur Passe sous une perche Contact avec le rebord																		
	Passe sous une perche à 2 mètres du bord																		
	En autonomie : - sans reprise d'appuis solides - contourne et passe sous la perche sans la toucher																		

Ce qu'il y a à construire (suite en lien avec les observables)

Niveaux	Ce qu'il y a à construire	Validation
Débutant non autonome	<p>Accepter de mettre la tête sous l'eau.</p> <p>Se déplacer de manière différente pour réduire les appuis plantaires et expérimenter l'horizontalité.</p> <p>Modifier la direction de son déplacement et se repérer visuellement.</p>	<p>Aisance aquatique - Palier 1</p> <p>Entrer seul dans l'eau,</p> <p>Se déplacer en immersion complète</p> <p>Sortir seul de l'eau.</p>
Débutant autonome	<p>Construire l'apnée.</p> <p>Vivre et éprouver la remontée passive.</p> <p>Se déplacer en acceptant de mettre tout son corps dans l'eau, accepter le changement de posture (de terrien à nageur)</p>	<p>Aisance aquatique – Palier 2</p> <p>Sauter ou chuter dans l'eau</p> <p>Se laisser remonter</p> <p>Flotter de différentes manières</p> <p>Regagner le bord</p> <p>Sortir seul.</p>
Débrouillé	<p>Accepter le déséquilibre.</p> <p>Prendre conscience du placement de la tête dans l'horizontalité.</p> <p>Prendre conscience de l'alignement de la tête et du tronc pour conserver l'horizontalité.</p> <p>Libérer les voies aériennes pour inspirer et prolonger l'horizontalité ventrale et dorsale.</p>	<p>Aisance aquatique – Palier 3</p> <p>Entrer dans l'eau par la tête</p> <p>Se déplacer sur 10 m tête immergée</p> <p>Flotter sur le dos</p> <p>Regagner le bord</p> <p>Sortir seul.</p>
Confirmé	<p>Construire une respiration (aquatique) efficace et adaptée à la distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dissocier la tête et le tronc (prendre une inspiration sur le côté), - placement de la respiration en dehors des phases propulsives. <p>Propulsion par les membres supérieurs et inférieurs (fréquence et force adaptées à la distance).</p> <p>Utiliser une stratégie adaptée à l'objectif.</p>	<p>Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)</p>

Grille d'évaluation : Aisance Aquatique Paliers 1, 2, 3

Pour permettre de **situer l'élève sur cette grille d'évaluation**, les repères clés doivent s'observer en **grande profondeur** (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et **sans matériel de flottaison**.

		Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève	Élève
PALIER 1	1. Entrer seul dans l'eau											
	2. Sortir seul de l'eau											
	3. Se déplacer avec les épaules immergées											
	4. Immerger la tête complètement pendant plusieurs secondes											
Validation PALIER 1 = l'élève est capable d'entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau												
PALIER 2	5. Toucher le fond avec les pieds *											
	6. Puis se laisser remonter passivement **											
	7. Toucher le fond avec ses pieds (à partir d'un saut) *											
	8. Puis se laisser remonter passivement **											
Validation PALIER 2 = l'élève est capable de sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord, sortir seul de l'eau												

PALIER 3	9. Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le dos												
	10. Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur *												
	11. S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps, tête sous les bras, quelques secondes												
	12. S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires												
	13. Plonger tête sous les bras et glisser plusieurs mètres sans nager												
	14. Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide												


Validation PALIER 3 = l'élève est capable d'entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir seul

Grille d'évaluation Attestation du Savoir-nager en sécurité

La maîtrise du « savoir-nager » en sécurité est attestée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests correspondants : à l'école primaire, un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le directeur académique des services de l'éducation nationale, au collège ou au lycée, par un professeur d'éducation physique et sportive.

Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième). Le cas échéant, l'attestation du « savoir-nager » en sécurité pourra être délivrée ultérieurement au cours du cycle 4 de collège ou durant la scolarité au lycée.

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes. Chaque action doit être réalisée et validée pour permettre l'obtention de l'attestation.

 Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Somme		ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	ACTION 5	ACTION 6	ACTION 7	ACTION 8	ACTION 9	ACTION 10
		Entrer dans l'eau en chute arrière	Se déplacer sur une distance de 3 m 50 en direction d'un obstacle	Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1 m 50	Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres	Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes	Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale	Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 mètres	Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale	Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète	Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ	S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.
NOM	PRENOM											

Connaissances et attitudes :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SECURITE

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée à :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / __

École :

Fait à _____ , le _____

Cachet de l'établissement et nom du
directeur/directrice de l'école :

Prénom, nom du professionnel agréé et
titre :

Prénom, nom du professeur des écoles ou du
professeur d'EPS (rayer la mention inutile) :

Signature

Signature

Signature

TEST PASS NAUTIQUE

Note de service du 28-02-2022 – parue au B.O. N°9 du 3 mars 2022

Sa réussite permet la pratique des activités
nautiques mentionnées aux articles A. 322-42 et A.
322-64 du Code du sport.

*Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité ; il se réalise en continuité, sans reprises d'appuis solides. Il est recommandé de le faire passer sans lunettes.
La réussite au test peut être certifiée notamment par un maître-nageur sauveteur ou un enseignant seul dans l'exercice de ses missions*

Ecole : _____

Enseignant : _____

Date : _____

Prénom Nom	Classe	Effectuer un saut dans l'eau	Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes	Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes	Nager sur le ventre pendant 20 mètres	Passer sous une ligne d'eau ou embarcation ou objet flottant	A préciser (cocher la case)		Test validé (cocher la case)	
							Avec brassière	Sans brassière	Oui	Non

Cachet de l'établissement et signature du directeur d'école :
Signature

Nom et signature du PE, professeur d'EPS ou du professionnel agréé (rayer la mention inutile :
Signature

TEST PASS-NAUTIQUE

Défini par la note de service du 28-02-2022 relative à l'enseignement de la natation scolaire.

Conformément aux dispositions des articles A.322-3-1 et A.322-3-2 du code du sport, le test Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A.322-42 et A.322-64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité. Il permet de s'assurer que le jeune est apte à : effectuer un saut dans l'eau ; réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ; réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ; nager sur le ventre pendant vingt mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite au test peut être certifiée notamment par un maître-nageur sauveteur ou un enseignant seul dans l'exercice de ses missions.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole :

Académie :

Fait à _____ , le _____

Cachet de l'établissement et
signature du directeur d'école

Nom et signature du professeur des écoles
ou du professeur d'éducation physique et sportive
ou du professionnel agréé (rayer la mention inutile)

